

ALIMENTATION DES PORCS EN ENGRAISSEMENT : MATIÈRES PREMIÈRES UTILISÉES et SEUILS D'INCORPORATION

Matières premières	Seuils d'incorporation
Grains de céréales : Blé, orge, avoine, triticale, seigle, maïs, sorgho, riz	Mini 10% - maxi 80%
Produits et sous produits de grains de céréales (= issues de céréales): - Son, farine de maïs, remoulage de blé, radicelle d'orge, germes de blé et de maïs - Drèches de blé - Corn feed, gluten de maïs - Co-produits d'amidonnerie, farine basse de blé, de riz, de maïs et d'orge - Co-produits et sous-produits de la fabrication de farine de blé, de riz, de maïs, d'orge, de seigle - Co-produits de malterie de brasserie et de distillerie - Brisures de céréales	Mini 0 – maxi 35%
Graines oléagineuses : - Graines de colza, de soja, de tournesol, de lin	Mini 0 – maxi 20%
Produits et sous produits de graines oléagineuses : - Tourteaux, pellicules : soja, tournesol, lin, colza, palmiste, arachide, sésame, coprah, coton, kapok, mélasse de soja	Mini 0 – maxi 40%
Produits et sous produits de graines de légumineuses : - Pois, féveroles, lupin	Mini 0 – maxi 40%
Produits et sous-produits de tubercules et racines : - Pulpe de betterave - Pulpe ou protéine de pomme de terre - Patates douces - Manioc	Mini 0 – maxi 30%
Huiles et graisses végétales : - Huile de colza, de soja, de palme, de tournesol, de maïs et d'arachide	Mini 0 – maxi 5%
Produits et sous produits de la fabrication des sucres : - Mélasse de betterave, de canne, saccharose, fructose, glucose	Mini 0 – maxi 10%
Fourrages séchés : - Luzerne déshydratée - paille	Mini 0 – maxi 10%
Minéraux : - Phosphate bicalcique et monocalcique (d'origine minérale), carbonate de calcium - Chlorure de sodium, bicarbonate de sodium, sels de magnésium	Mini 0 – maxi 5%
Acides aminés : - Méthionine, lysine, thréonine, tryptophane	Mini 0 – maxi 5%
Vitamines, provitamines et substances à effets analogues chimiquement bien définis (apportés par des prémélanges): - A, D ₃ , E, groupe B, C, K ₃ , Choline	Mini 0 – maxi 2%
Additifs : selon liste d'autorisation réglementaire en vigueur - Substances ayant des effets anti-oxygènes - Substances aromatiques et apéritives - Agents émulsifiants, stabilisants, épaississants et gélifiants - Matières colorantes y compris les pigments - Agents conservateurs - Agents liants, anti-mottants et coagulants - Agents régulateurs de l'acidité - Enzymes - Micro-organismes	Mini 0 – maxi 5%
Oligo-éléments (apportés par prémélanges): - Manganèse, fer, cuivre, sélénium, iode, zinc, cobalt	Mini 0 – maxi 2%
Autres : - Levures et parois - Oligo-saccharides	Mini 0 – maxi 2%